

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à retourner par courrier à RYMO Conseil et Formation
Service Clients – 28, rue Germaine Tillion – 27200 VERNON
Courriel : rymo.conseil@gmail.com
Téléphone : 06 76 40 98 04

Nom du Responsable Formation :

Prénom du Responsable Formation :

Fonction de la personne en charge du dossier :

Rappel de votre N° Client :

Société :

N° et Rue :

Code postal : et Ville :

N° Siret : et code APE :

Nombre de salariés à l'adresse :

Tél standard :

Tél : direct :

Fax :

Courriel :

Code Stage : Titre du stage :

Date(s) retenue(s) :

Coût de la formation : €

Dont TVA (19.6%) + €

Total TTC = €

*Ce tarif comprend le déjeuner (Pris en commun)

A :

Le :

Nom du stagiaire :

Fonction :

Nom du participant :

Prénom du participant :

Tél :

Courriel :

A remplir impérativement si la facture doit être libellée au nom d'un organisme collecteur ou d'une autre société

Nom de l'organisme collecteur (ou autre société)

N° et rue :

Code postal :et Ville :

Personne à contacter :

Tél :

N° du dossier de prise en charge :

- Ci-joint un chèque à l'ordre de RYMO Conseil et Formation
- Règlement à réception de la facture
- Règlement effectué par un organisme collecteur
- Envoyer la facture en.....exemplaires à cette adresse

(si différente de celle de la société ou de l'organisme collecteur)

Cachet et signature (La signature de ce bulletin d'inscription emporte adhésion des conditions générales de vente disponibles sur notre site internet : rymoconseil.com)

Informations pratiques

Organisme de formation en cours d'enregistrement

Horaires : de 9h à 17h. Accueil à partir de 8h30

Lieu : Il vous sera indiqué sur la convocation, qui vous sera Adressée 15 jours avant le début du stage

Programme : Il est adressé au Responsable de l'inscription Avec la confirmation de celle-ci

Convention de formation : Elle est envoyée avec la confirmation D'inscription au Responsable de l'inscription, dès réception de ce bulletin

Attestation de suivi de stage : Elle vous est adressée à l'issue de chaque stage, avec votre facture.

Annulation et Abandon : Toute annulation doit être notifiée par écrit et nous parvenir au moins 10 jours avant le début du stage. Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours avant le début du stage, la société RYMO Conseil et Formation facturera 50% du prix du stage, montant non imputable sur votre budget formation. Tout stage commencé est dû en totalité.

Conditions de participation : Toute inscription à un stage est soumise aux conditions générales de vente qui figurent au verso de ce bulletin d'inscription.